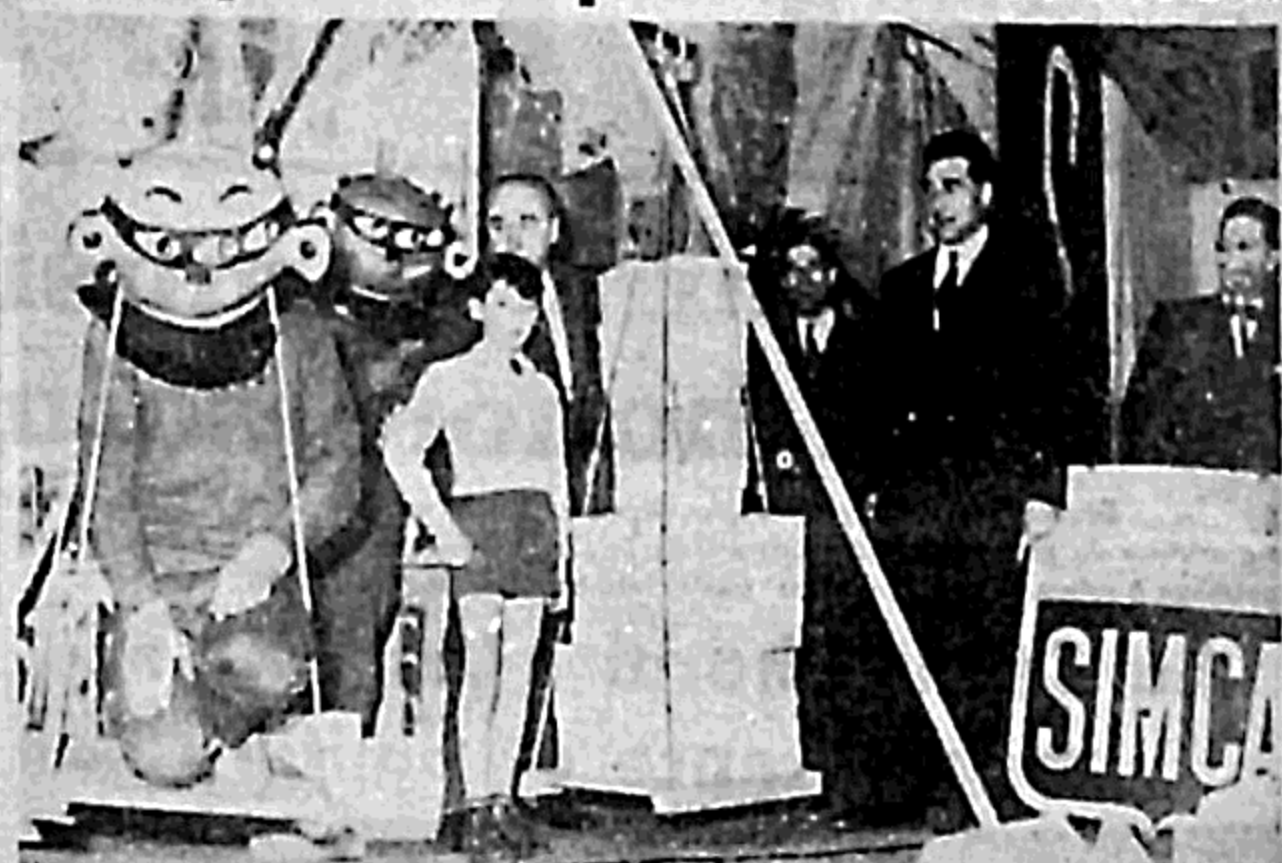


Dimanche, au Bois de la Deûle...

J'étais avec le commando qui captura le premier Martien



On procède à la pesée — en chocolats — d'un Martien capturé. Sous la balance, Jean-Marie BÉLÉ (13 ans), vainqueur de l'épreuve, et, derrière lui, M. MARECHAL, des Chocolateries du Nord, qui organise (et contrôle) la pesée. On reconnaît également M. DELPIERRE, directeur de l'agence SIMCA.

LE SOLEIL arrivait parfois à inscrire son disque pâle sur le ciel gris de fin novembre. Là-bas, sur la gauche, les arbres du Bois de la Deûle n'étaient plus que branches dépouillées.

La grande plaine du Champ de Mars, en bordure du canal était, depuis quelques heures, en grande animation. Les commandos Simca-Shell venaient de mettre pied à terre, et l'on apercevait dans le fond, les véhicules motorisés qui avaient servi au transport.

Autour du commando, la fièvre montait de minute en minute : les messages, venus de lointains éclaireurs, n'annonçaient rien de bon.

Soudain, le haut-parleur fit faire la rumeur grandissante : « Soldats, disait la voix du chef, nous sommes sur la piste des Martiens. C'est là, se sont récriés dans le Bois de la Deûle. Des traces de leur vol à l'agence Simca ont été retrouvées. J'espère que nous pourrions remettre la main sur le précieux trésor de robé. Mais surtout, qu'un ramène quelques Martiens, morts ou vivants. Je compte sur vous. En avant. »

Ces brèves paroles prononcées pour l'histoire, les commandos se reformèrent, autour des chefs, les groupes de quatre hommes eurent tôt fait de se rassembler. Des guides, connaissant particulièrement la région leur furent adjoints : c'étaient des Eclaireurs de France, venus de Lille et de Saint-André.

Résolument, les premiers commandos pénétrèrent dans le bois.

Le gros de la troupe disparut à son tour, tandis que les chefs, voyaient, non sans émotion, pénétrer enfin dans les taillis un bataillon de jeunes filles, volontaires, elles aussi.

Un silence impressionnant s'abattit sur le champ de bataille, silence parfois troué par de brefs coups de sifflet.

On ne devait pas tarder à trouver des traces du passage des Martiens. Il y avait d'abord ces horribles empreintes plantaires qui prouvaient que les Martiens marchent pieds nus ou en chausures très légères, n'avaient que trois doigts de pied... Et puis bientôt, il y eut des traces manifestes du vol de la machine : les hommes de l'espace, avaient en s'enfuyant, perdu une grande partie du butin.

Soudain — alors que nous marchions avec un commando de tête, l'œil aux aguets — un diable rouge bondit hors d'un buisson. Il courait vers un engin d'apparence cubique, posé au bord de la route. Les hommes du commando s'élançèrent : c'était un Martien, mais il n'y avait pas de soupçon ; l'engin n'était qu'un camion de transport d'approvisionnement, dont le Martien s'occupait sans doute s'emparer. Le Martien se voyant poursuivi, changea de direction, dévala un fossé. On venait de s'apercevoir que sa tête, une tête verdâtre et disproportionnée, possédait trois yeux par devant, et trois yeux par derrière, pas de nez, de larges oreilles, et un curieux appendice filiforme sur le crâne. Sa taille était celle d'un homme normal.

A sa suite, le commando devint

le talus ; quelques hommes qui étaient dans la boue, se rattrapèrent de justesse aux herbes.

Se croyant débarrassé de ses adversaires, le Martien ralentit son allure. Il avait compté sans un soldat, qui, plus hardi, se laissa fondre sur lui, du haut du remblai. Déjà, ses compagnons arrivaient. La lutte fut longue et terrible, car le Martien, doué d'une grande force, avait des surmuscles effrayants. Mais il fut finalement terrassé.

Le commando victorieux revint à la base avec ses trophées. Nous revînmes vers l'état-major avec le capitaine victorieux, René G. Font, tandis que la lutte se poursuivait, plus loin dans le bois.

Après de longs quart d'heure d'angoisse, le commandant Jean Marie Béle ramena deux Martiens, et déclara que ses hommes, un minutieux réajustage terminé, avaient acquis la certitude qu'il ne restait plus de Martiens.

Les officiers supérieurs devaient se perdre en conjectures sur la disparition de la soucoupe, dont on n'avait relevé aucune trace, et sur le non-emploi des terribles rayons de la mort.

Malgré la victoire, incontestablement, restait aux commandos Simca-Shell, Revenus sans pertes à la base de départ, ils allaient défilier en vainqueurs dans la ville de Lille.

Pour bien situer cette bataille décisive, il convient de rappeler qu'il s'agissait tout simplement de la finale régionale du grand concours lancé par Simca-Shell pour les jeunes de 9 à 15 ans.

Assistaient à cette finale, M. Delpière, directeur de la succursale Simca de Lille ; Larcher, sous-directeur de Shell à Lille ; De Canecande, directeur de l'agence Husco à Lille, et Degruon, adjoint ; Marechal, président de la Chambre syndicale des chocolatiers du Nord ; vicus et Leignoux, de l'Ilvaux-Pars ; Verfenelle, chef de publicité Simca, ainsi que Laine, Anquet et Crezier, et aussi Pierre Lippman, commissaire régional, des Eclaireurs de France, et Emile Alliotte, commissaire adjoint, qui avaient amené deux troupes d'éclaireurs : celle de Saint-André et celle des Muhlans de Lille.

Plus de cent vingt jeunes, venus des quatre coins de la région — depuis Boulogne et Peronne — participaient à la finale.

Ce fut le commando de Jean Marie Béle, de Bethune, qui se classa premier. Il comptait Marc et Francis Lapache, René Oudoulié et Pierre Lamarre.

Le second, fut celui de René Georges Pont, de Boulogne, avec Christian Morel, Jean-Faust Besson et Gérard Roger.

Une grande réception était organisée à l'agence Simca, 111, avenue de la République, à La Madeleine. Les vainqueurs reçurent leurs prix, et tous les enfants présents, — plus de mille — de nombreux jouets.

La première équipe se vit attribuer 100.000 francs, répartis entre ses membres sous forme de tickets de caisse d'épargne. Les jeunes du second commando reçurent chacun une montre ; ceux du troisième, un stylo ; ceux du quatrième, un livre, etc.

Puis, M. Marechal, des chocolateries du Nord, offrit au commando vainqueur, le poids de chocolat d'un Martien capturé.

On procéda à la pesée : 70 kilos. Mais Jean-Marie Béle, un petit bout d'homme de 13 ans, avait déclaré qu'il faisait fun de tout ce chocolat aux enfants bethunois malades en traitement dans les hôpitaux ; son beau geste avait été fort apprécié. Mais M. Marechal distribua quand même à ses petits amis quelques centaines de chocolats.

Emile Alliotte avait organisé, avec ses Eclaireurs quelques numéros de chants et des sauteries, qui plurent fort aux jeunes spectateurs, et aussi à leurs parents, et qui furent très applaudies.

Puis, tous les enfants reçurent de nombreux sucrés offerts.

Le dernier mot de la soirée appartenait à M. Marechal (et non chocolatier) ; il s'adressa à tous les jeunes, un poète, avec tout de chocolat, biscuits et friandises.

Et il était déjà tard quand les enfants que les commandos Simca-Shell avaient réunis pour une soirée après-midi, quittèrent la Madeleine, emportant un excellent souvenir de la journée.

N. L. V.



Attaché au char du vainqueur, voici un des trois Martiens prisonniers qui a défilé à travers les rues de Lille.

trouva qu'une petite somme destinée aux dépenses courantes. Les billets, les pièces d'or, étaient disparus, volatilisés. Qui donc les avait pris ? La réponse était simple : ce ne pouvait être que mon père. Malgré ses protestations, on l'arrêta.

Elle eut un long, douloureux soupir, que parut répéter le silence.

— Et le testament, dont les termes à eux seuls étaient une preuve de l'innocence de mon père, puisque M^{lle} Chandonnay y déclarait on ne peut plus clairement qu'il n'avait eu qu'à le vouloir pour disparaître de sa fortune, ne se trouvait pas être le maître, ni même parti, et il ne fut jamais découvert. D'ailleurs, l'opinion des enquêteurs était facile : ils repartirent le coupable. Mon père fut traduit devant la cour d'assises de Douai.

— Il le continuait de parler, machinalement, résigné, le visage.

— Des témoignages... On nous tortura, on grandement, ma mère et moi, marchant dans ses paroles des contradictions

pour servir l'accusation. La vieille Hermance vint dire avec beaucoup de larmes qu'elle ne croirait jamais que le fils de sa maîtresse l'avait assassiné ; mais sans rien ajouter pour étayer cette opinion. Des témoins, comme en ont trois ou quatre, heureusement, déclarèrent que mon père ne savait pas gérer ses affaires, son amour pour ma mère, le fait qu'il eût pris femme hors de son pays, son humeur facile et son optimisme même lui furent reprochés. Un notaire comtois affirma qu'il pouvait se montrer violent.

Elle dut s'interrompre un instant, car sa gorge contractée ne lui permettait plus de prononcer un mot, puis elle reprit :

— De ce que M^{lle} Chandonnay lui eût à plusieurs reprises près de l'argent, en tira la conclusion que mon père, ayant demandé une autre preuve, avait écrit à un telus et que, de rage et souffrant de l'argent qu'elle lui refusait, il avait frappé la vieille demoiselle. L'argent volé devait se trouver dans son portefeuille. Pourtant, combien cela semblait étrange, inexplicable, que mon père eût été le